



À L'INTENTION DES USAGERS

Certaines équipes de soins de santé proposent des rendez-vous en ligne, par téléphone ou par courriel lorsque cela est possible afin de réduire au minimum les risques de propagation de la COVID-19. Ces rencontres sont connues sous le nom de **consultation virtuelle (CV)**. Votre équipe de soins de santé peut vous contacter pour mettre en place une CV. Vous trouverez ici un guide qui vous aidera à faire en sorte que votre CV soit efficace.

Mise en place de votre équipement technologique

- Vous devrez savoir quel type d'équipement technologique est nécessaire pour participer à une CV.
- Demandez s'il s'agira d'un courriel, d'un appel téléphonique ou d'un appel vidéo. Quel programme ou quelle application sera utilisé?
- Il se peut que vous deviez télécharger une application et créer un compte au préalable.
- Si vous ne savez pas comment configurer votre équipement technologique, demandez de l'aide à quelqu'un.

Connaître vos droits en matière de protection des renseignements personnels, de sécurité et de confidentialité

- Votre organisme de soins de santé doit disposer de renseignements disponibles sur son site web concernant le respect de la protection de vos renseignements personnels, de votre sécurité et de votre confidentialité. Si vous avez des questions, veuillez les poser à votre prestataire au début de votre CV.
- Sachez comment déclarer une violation possible de la sécurité, de la confidentialité ou une intrusion liée à votre CV, ou vous renseigner sur ces sujets.

Préparation de votre consultation virtuelle

- Assurez-vous que votre équipement technologique est correctement configuré.
 - Le cas échéant, votre microphone et votre caméra vidéo fonctionnent-ils correctement?
 - Êtes-vous dans un endroit calme de manière à ce que vous puissiez facilement entendre et être entendu?
 - Souhaitez-vous qu'un membre de votre famille ou un aidant soit présent, pour prendre des notes ou poser des questions?
- Assurez-vous que tous vos documents sont prêts avant la réunion, y compris :
 - votre carte de santé;
 - un stylo et du papier pour noter des renseignements et des instructions;
 - une liste des médicaments que vous prenez, qu'ils soient prescrits ou en vente libre, y compris les vitamines, les remèdes à base de plantes et les suppléments;
 - des notes sur vos antécédents médicaux, vos symptômes, ainsi que;
 - toutes les questions que vous souhaitez poser.



À L'INTENTION DES USAGERS

Participation active à votre consultation virtuelle

- Au début de votre CV, votre professionnel de la santé vous demandera votre consentement pour participer.
- Votre professionnel de la santé vérifiera également votre identité en vous demandant deux types d'identification, tels que votre nom, votre date de naissance, votre adresse ou votre numéro de carte santé.
- Il est important que vous exprimiez activement vos besoins, vos objectifs et que vous souleviez toute autre question que vous pourriez avoir pendant votre CV, comme vous le feriez en personne.
- Vous et votre professionnel de la santé allez élaborer ensemble un plan de soins qui répondra à vos besoins et à vos objectifs.
- Avant la fin de l'appel, assurez-vous que vous comprenez bien votre plan, la manière de gérer vos symptômes et le moment auquel vous devrez effectuer un suivi.
 - C'est-à-dire des analyses de sang, des tests, des prescriptions, des orientations, un suivi avec les autres membres de votre équipe de soins, etc.
- Disposez-vous des ressources et des outils nécessaires pour gérer efficacement de votre santé pendant cette période?

Suivi après votre consultation virtuelle

- Assurez-vous de suivre votre plan de soins et de savoir comment faire un suivi avec votre professionnel de la santé si votre état change.
- Demandez des copies de votre dossier médical ou d'autres renseignements pertinents.